



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI "PAIFAR-B"**

DON FIDA N° 2000001940

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° PAIFAR-B/03/AMI/2023

Consultants individuels chargés d'actualiser le code d'éthique et de déontologie du secteur de la microfinance pour le compte du Réseau des Institutions des Microfinances (RIM)

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un Don **2000001940** pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer les paiements prévus au titre des prestations des services de consultant pour l'actualisation du code d'éthique et de déontologie du RIM.
2. Dans le souci de constituer une base de données des Consultants individuels prestataires de services qui pourront être consultés au temps opportun pour réaliser cette prestation, le PAIFAR-B invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessous. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (CV détaillé, diplômes et certificats, attestations de services rendus, adresse et NIF).
3. Les services à fournir sont les suivants :

Actualisation du code d'éthique et de déontologie du Réseau des Institutions des Microfinances (RIM).
4. La procédure de passation des marchés applicable sera conforme à la Loi N° 1/04 du 29 janvier 2018 portant modification de la loi n°1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi ainsi que les règles régissant les marchés publics du FIDA, en matière de consultants.
5. Sont admis à concourir toutes les personnes physiques de nationalité burundaise ou étrangère résidant au Burundi, de niveau de formation minimum BAC+4 en économie, en gestion, en droit et autre qualification jugée compatible avec la mission et ayant une expérience avérée dans le domaine cité au point 3 ci-dessus.
6. Les manifestations d'intérêt doivent porter expressément la mention « **Candidature à la qualification de prestataire de services** » en précisant le domaine d'intervention (voir point 3).
7. Le dossier complet d'appel à manifestation d'intérêt peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.
8. Le dossier de manifestation d'intérêt sera remis au plus tard le **14/04/2023** à 10 heures locales à l'adresse ci-dessous :

**A Monsieur le Coordonnateur du PAIFAR-B
Bujumbura, Commune Muha, Avenue du Large n°30, Immeuble des Projets
FIDA au Burundi
B.P. 6457 Bujumbura
Tél : +257 22 27 59 00**